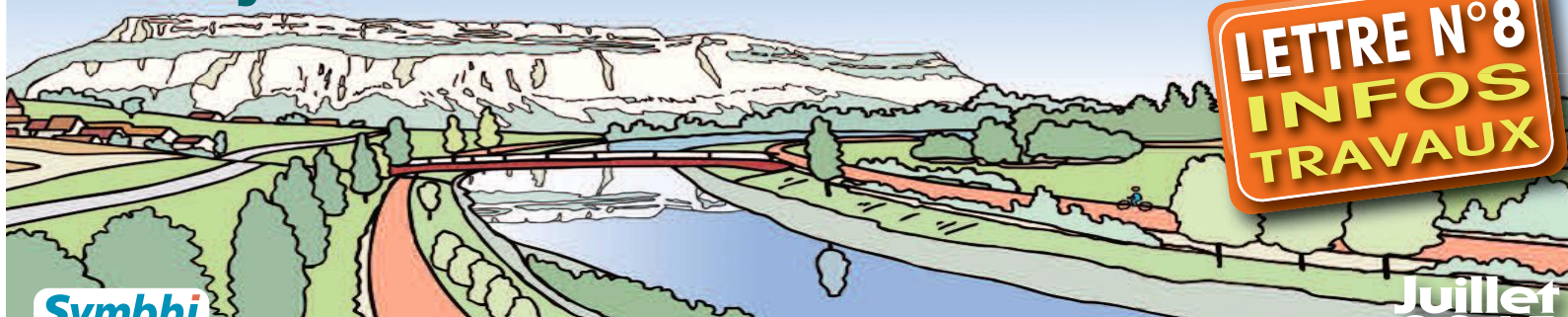


Isère amont

Aménagement de l'Isère entre Grenoble et Pontcharra

LETTRE N°8
INFOS
TRAVAUX



Symbhi
Les rivières et nous

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

Juillet
2015

Editorial

Mener le projet à terme

Succédant à Robert Veyret à la Présidence du Symbhi, je mènerai le projet Isère amont à terme car il est indispensable au développement et à la sécurité des 29 communes du Grésivaudan. Les travaux d'urgence mis en œuvre dans la boucle de Gières-Muriette lors de la crue du 2 mai 2015 sont venus nous rappeler que l'Isère est et restera une rivière alpine au régime capricieux et variable selon les phénomènes hydrométéorologiques. Réaliser intégralement ce projet est donc notre priorité. La décision prise par le Département d'accorder des crédits pour démarrer les tranches de travaux 2 et 3 dès novembre prochain nous engage clairement : tous les habitants de cette vallée bénéficieront, d'ici 2021, d'un niveau de protection équivalent et jamais obtenu jusqu'alors. Sécuriser en priorité les communes situées en aval était une nécessité car là se situaient les secteurs les plus urbanisés et les plus vulnérables. Tous ceux et celles qui ont dû patienter en amont de Saint-Ismier peuvent se réjouir : bientôt, le Symbhi va mettre en œuvre, près de chez eux, de grands travaux similaires à ceux déjà réalisés depuis 2012.

Fabien Mulyk,

Président du Symbhi et Vice-président du Département de l'Isère, délégué à l'aménagement des rivières, à la filière bois et à l'environnement



Réunion du Conseil Syndical du Symbhi.

Un nouvel exécutif pour le Symbhi

Suite aux résultats des élections départementales de mars 2015 et à la désignation de nouveaux délégués représentant le Département, le Conseil syndical du Symbhi s'est réuni le lundi 18 mai 2015. Ont été élus :

- **Président du Symbhi** : Fabien Mulyk (Matheysine-Trièves), également Vice-président du Département délégué à l'aménagement des rivières, à la filière bois et à l'environnement et maire de Corps
- **Premier Vice-président du Symbhi** : Christophe Engrand, Conseiller départemental du Haut-Grésivaudan et maire de Barraux ⁽¹⁾

Les trois autres représentants de membres financeurs du Symbhi sont confirmés dans leur fonction de Vice-président du Symbhi :

- **Christophe Mayoüssier** pour Grenoble Alpes Métropole (Vice-président et maire du Gua)
- **Valérie Petex** pour Le Grésivaudan (Vice-présidente en charge des milieux aquatiques et conseillère municipale de Frogès)
- **André Salvetti** pour le SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans), également maire du Bourg-d'Oisans.

Rappel. Les autres représentants des membres financeurs du Symbhi au Conseil syndical sont :

- **Pour le Département** : Anne Gérin (Voiron), Bernard Perazio (Sud Grésivaudan), Gilles Strapazzon (Oisans Romanche, également maire de Saint-Barthélémy-de-Séchilienne)
- **Pour Grenoble Alpes Métropole** : Jérôme Dutroncy (Vice-président), Jean-Claude Peyrin (Meylan, Conseiller départemental), Patrick Durand (Le Pont-de-Claix)
- **Pour Le Grésivaudan** : Pierre Beguery (Vice-président et maire de Montbonnot-Saint-Martin), Christophe Borg (Vice-président et maire de Pontcharra), Roger Cohard (Vice-président et maire du Cheylas), Patrick Janolin (maire du Versoud)
- **Pour le SACO** : Albert Beurrier (Oz-en-Oisans), Alain Bleton (Livet-et-Gavet), Daniel France (Huez), Aimé Guillot (Allemont).

(1) A noter : depuis le 5 juin, Christophe Engrand est le nouveau président de l'AD Isère Drac Romanche, l'établissement public gestionnaire des digues.

Les partenaires financiers du Symbhi



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAYOÜSSIER 38 17000

Isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Grenoble Alpes
Métropole

Haut-Grésivaudan

SACO

La crue du 2 mai 2015

Annoncée par le Service de Prédiction des Crues Alpes du Nord dès le jeudi 30 avril, cette crue a surpris par son ampleur : 966 m³/s à Grenoble Bastille le 2 mai, soit un temps de retour compris a priori entre 10 et 20 ans. Dès le jeudi qui précédait ce long week-end de 3 jours, le Symbhi a informé et mobilisé les entreprises travaillant dans le cadre du projet Isère amont.

L'épisode pluvieux qui s'est déroulé vendredi 1^{er} mai a provoqué une crue généralisée de l'Isère. Observé avant minuit à Pont-charra, le pic de crue a atteint la ville de Grenoble samedi à 12 h 30. Des représentants d'Egis

et du Symbhi, aux côtés des équipes de l'AD Isère Drac Romanche, étaient à pied d'œuvre dès ce 2 mai au matin afin de surveiller les secteurs en chantier.

Aucun désordre notable n'a été constaté en rive droite de l'Isère où tous les travaux de confortement de digues étaient achevés. Par contre, en rive gauche et particulièrement au niveau de la plaine de Gières-Murianette, des interventions ont été effectuées en urgence. En aval de la station de compostage de Murianette, une surépaisseur de 50 cm de matériaux a été mise en œuvre le samedi



L'Isère en aval de la station de compostage de Murianette.

2 mai par le groupement Guintoli-Carron-Bianco afin de sécuriser ce secteur menacé par une surverse. Au niveau de la station de Cheminade où un capteur chargé de transmettre le signal de la montée du niveau de l'Isère a fait défaut, la fermeture des vannes a été effectuée de façon manuelle.

A noter encore, et de façon générale : des chemins et voiries partiellement inondées en bordure de rivière avec des signes d'affaissement très localement, des traces locales d'érosion sur d'anciennes digues et, dans la rivière, de nombreux embâcles stockés sur les berges ou au niveau des ponts.

Des travaux en amont de Saint-Ismier

Le Département s'est engagé à financer un plan de relance à hauteur de 100 millions d'euros. Sous la forme de subventions accordées aux communautés de communes, ces crédits supplémentaires seront progressivement injectés dans l'économie locale avant 2017 pour réaliser des travaux de rénovation et de modernisation des équipements publics. Comme ils peuvent aussi concerner de grands projets d'infrastructures, le Symbhi a demandé à pouvoir bénéficier de crédits anticipés pour des travaux programmés dans le cadre des tranches 2 et 3 mais dont le démarrage n'était prévu qu'en 2016.

Le budget finalement accordé sera utilisé pour sécuriser la digue de Barraux, au niveau du pont de la Gâche, au moyen d'un rideau de palplanches. Après la désignation fin juin du nouveau maître d'œuvre devant réaliser les travaux des tranches 2 et 3, ce chantier qui n'engage aucune contrainte foncière pourra être mis en œuvre dès novembre prochain, au terme de l'attribution d'un marché public dont la consultation sera lancée dans le courant de l'été.



Digue de l'Isère à Barraux.

A noter : un autre chantier important doit démarrer cet été à Bernin : la renaturation de l'étang de Bois-Claret (ancienne gravière Debernardi). Bien que situé en amont du pont de La Bâtie, cet aménagement était programmé dans le cadre de la tranche 1, afin de compenser le nombre limité de sites où des travaux à vocation environnementale pouvaient être engagés à proximité de l'agglomération grenobloise.

LES MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS (TRANCHE 1)

- **Aménagements environnementaux** de la gravière de Bois-Claret (Bernin) et reboisement des sites Paquet amont et aval (Meylan) : groupement Arbre Haie Forêt/Compagnie des Forestiers/Socco
 - **Confortement de la courbe de Charlet (Gières)** : groupement Guintoli/Carron/Bianco
- Deux autres marchés seront attribués avant la fin de l'année 2015 : le premier pour les aménagements paysagers en rive gauche, le second pour la télésurveillance.

LES CHANTIERS À VENIR (TRANCHE 1)

En rive gauche

- **Durant l'été 2015** : aménagement de 2 déversoirs de sécurité, en aval de l'usine de compostage et en amont du canal de Cheminade
- **D'août à décembre** : réalisation de l'ouvrage d'alimentation mobile du Versoud
- **Automne** : fin du confortement par génie végétal de la courbe de Charlet, début du revêtement des voiries et des aménagements paysagers (Isère et canal de Cheminade)

En rive droite

- **Jusqu'en octobre** : réalisation de l'ouvrage d'alimentation mobile de Bois Français amont
- **Automne** : installation du dispositif de régulation de la forêt alluviale de Bois Français, début du reboisement des aires Paquet amont et aval (Meylan)
- **De novembre à mars 2016** : réalisation de l'ouvrage d'alimentation mobile de Bois Français aval

LE CALENDRIER DES TRANCHES 2 ET 3

- **Terminé** : finalisation des dernières études réglementaires et allotissement des travaux
- **En cours** : premières négociations foncières amiables
- **Juillet** : consultation pour l'attribution des premiers marchés publics
- **Novembre** : premiers travaux de confortement sur la digue de Barraux

LE BUDGET COMPLÉMENTAIRE 2015

- **Rappel du budget primitif voté le 26 janvier 2015** : 14,9 M€ TTC pour la tranche 1 et 2,7 M€ TTC pour les tranches 2 et 3
- **Budget complémentaire voté le 22 juin 2015** : le montant des dépenses est porté à 15 M€ TTC pour la tranche 1 et 4,7 M€ TTC pour les tranches 2 et 3

Contact : Symbhi

Département de l'Isère
9 rue Jean Bocq — 38 000 Grenoble
04 76 00 33 93
www.isere.fr